

## Les associations

### • Le club d'automne

Le club de l'automne "La Roche Fauconnière", compte 11 adhérents en 2014. Nous nous réunissons chaque jeudi de 14 h 30 à 18 h 30, pour pratiquer des activités : jeux de cartes, scrabble et autres jeux de société.

Les membres du club se sont réunis le 22 octobre 2014 en assemblée générale. Compte-tenu de la situation financière favorable du club et du nombre d'adhérents, la décision a été prise de continuer nos rencontres du Jeudi.

Cette réunion a été suivie d'un repas, pris dans la joie et la bonne humeur, au restaurant "A l'Auberge du CHARRON" à Montréal-la-Cluse. Pour la période 2014-2015, l'Association compte 11 adhérents, la cotisation annuelle est maintenue à 10 €. Les membres de notre Association ne se renouvelant pas, compte tenu de leur âge, nous ne prévoyons aucune manifestation pour la fête patronale de juin 2015.... Nous regrettons toujours le manque de nouveaux adhérents.

Nous souhaitons vivement que parmi les nouveaux retraités, de nouveaux adhérents se manifestent pour continuer nos activités, car la pérennité du club en dépend.  
Le Président Joanny Poncet

### • L'amicale des pompiers

Avant de faire un bilan de l'année écoulée, je dois vous remercier pour les dons ainsi que l'accueil chaleureux et amical que vous nous témoignez lors de notre traditionnel passage pour la distribution des calendriers.

Comme chaque année en partenariat avec la municipalité, le 13 juillet nous vous avons offert les feux d'artifices ainsi qu'un bal animé bénévolement par les deux artistes de Nuit Blanche! Encore merci de votre présence! Vous êtes de plus en plus nombreux. Fin juin, nous sommes partis aux Salines royale et à la découverte de Dole. Cette journée, est ouverte à toutes et à tous se déroulera le 26 avril prochain: la découverte du vieux Lyon devrait être au programme, alors dès à présent, reprenez cette date.

Pour la deuxième année, nous avons organisé une soirée moules frites, manifestation qui a remporté un vif succès malgré un changement de date de dernière minute. En 2015, cochez la date du 26 septembre sur vos calendrier pour venir danser et manger avec nous.

Je remercie tous les membres de l'amicale et plus particulièrement les anciens pour leurs présences et le travail accompli tout au long de l'année.

Tous les sapeurs pompiers vous souhaitent une bonne et heureuse année 2014

Le président Jean Alexis PASQUA

### • Le sou des écoles

Notre association composée de parents d'élèves élabore des actions afin de financer les projets de l'école suivant :

Abonnement livres, 6 séances de ski de fond dont 2 à La Pesse, 3 sorties au Centre Culturel Aragon, travail avec une illustratrice (création d'un livre), Musée du Peigne, Musée de la Résistance, visite de la maison des Canuts et des Traboules à Lyon, itinérance de 2 jours en ski de fond (Giron=> Les Moussières) avec nuit au refuge du Berbois.

Une nouvelle élection du bureau a eu lieu : Maryline MATHIEU ZAKI (présidente), Aline PANSARD (trésorière), Marylène RENOUD (secrétaire).

### Les actions prévues en 2014/15 :

- Fête de Noël (Samedi 20 décembre) avec un spectacle organisé par les enfants de l'école, la venue du père Noël et tenue d'une buvette.

- Recherche des œufs de Pâques.

- Vente Fromage / Huîtres / Agrumes.

- "La verte" : marche nocturne (Samedi 28 février 2015)

- Fête du village (Dimanche 14 juin 2015) avec vente de galettes, pains, pizzas.

### Mots de remerciements :

Nous tenons à remercier vivement tous les parents impliqués, les personnes encadrant les activités scolaires et surtout les villageois qui, en participant, soutiennent le sou des écoles tout au long de l'année. Merci pour les enfants !

### • Le foyer Rural des jeunes

Les années se suivent et le foyer rural des jeunes est encore là!

Mais pour combien de temps? Depuis sa création en 1967, il n'a cessé d'organiser diverses manifestations sur la commune. Aujourd'hui, il ne compte plus que 15 membres. Les bénévoles sont de moins en moins nombreux et la motivation du collectif diminue. C'est pour cette raison que le foyer n'organise plus que la traditionnelle fête patronale qui se déroulera les 13 et 14 juin 2015 avec repas et soirée dansante le Samedi, repas et animation musicale le dimanche.

Vous souhaitez voir votre village animé, alors rejoignez-nous !

Pour tous renseignements sur l'association ou sur les activités, il suffit de s'adresser à Sabrina Maire, la présidente. N'hésitez pas à la contacter !

**Vous souhaitez animer votre village, ou créer de nouvelles activités, alors n'hésitez pas à contacter ces associations ou se rendre en mairie pour connaître leurs coordonnées.**



# La Gazette de Belleydoux

Janvier 2015  
N°: 10

## Rubriques:

Le mot du maire

Quoi de neuf ?

Les projets

Les actions de la CCHB

Les comptes

Le ski à Belleydoux

L'école

Informations diverses

Incivilités

Appel à la population

Etat civil

Les associations

Internet

## Le mot du maire

C'est avec beaucoup de plaisir que je prends la relève pour m'adresser à vous.

Avec la nouvelle équipe municipale, nous avons découvert l'ampleur de notre tâche et nous nous sommes mis au travail rapidement. Les dossiers sont nombreux et méritent toute notre attention : gestion de la forêt, de l'eau, de l'école, la nouvelle communauté de commune, baisse des dotations, augmentation des charges etc....

Je reviens tout d'abord sur la gestion de l'eau. Comme chacun a pu le constater, votre facture a considérablement augmenté cette année encore. En adhérant à la communauté de commune, l'eau et l'assainissement ont été en partie transférés à cette communauté de commune. Ce transfert était obligatoire et nous n'avons pas eu le choix. C'est pourquoi une ligne a été rajoutée sur votre facture. Pour votre information, la commune a pris à sa charge environ 20000,00€ facturés par la communauté de commune afin de minimiser le prix du m3 revendu aux administrés. Je vous rappelle que le réseau de distribution reste du domaine de la commune et que nous traquons toutes les fuites d'eau. N'hésitez pas à nous signaler une fuite vers chez vous. En tout état de cause, votre facture se stabilisera en 2015 et désormais vous paierez l'eau par semestre.

La forêt qui est notre richesse demande toute notre attention et notre vigilance. Depuis plusieurs années, nos revenus forestiers ont beaucoup diminué mais nous allons continuer cette politique car il est de notre devoir de préserver notre forêt pour les générations futures.

L'École est également au cœur de nos préoccupations: fragilisée par la baisse d'effectifs, nous allons étudier attentivement toutes les solutions et choisir celle qui nous semble la meilleure.

La fromagerie ensuite : nous avons un nouveau porteur de projet, toujours orienté vers la fabrication de bière et la restauration. Notre commune soutient ce projet et souhaite ardemment le voir se concrétiser en 2015.

Les ordures ménagères deviennent à partir du premier janvier 2015 une compétence communautaire. A l'heure d'aujourd'hui, je ne peux pas vous dire exactement l'impact sur notre fonctionnement actuel.

Les années à venir vont être difficiles car il nous faut faire face à une diminution des aides de l'état et à une augmentation des charges, tous les futurs projets devront être étudiés avec soin pour ne pas mettre en péril notre équilibre budgétaire. Cependant, cela ne doit pas nous décourager et si nous avons envie que le village vive chacun doit se sentir concerné.

Je terminerai en disant un grand merci à nous nos bénévoles anonymes ou non qui répondent présents quand nous les sollicitons et qui participent ainsi à la vie du village (nettoyage et élagage des sentiers, des pistes de ski et de raquettes, chauffage de l'église etc...). Merci aussi à nos associations pour leur implication et leur dévouement dans les manifestations. Et merci également à nos employés communaux (Jean-Claude, Agnès, Annette et Sabine) sur lesquels je m'appuie quotidiennement et qui me sont d'un précieux secours.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter à chacune et à chacun une belle et bonne année 2015.

Madeleine Duraffourg

## Internet

Le site internet de la commune est en cours de mise au point et sera prochainement consultable à l'adresse [www.belleydoux.fr](http://www.belleydoux.fr).

Vous pourrez retrouver toutes les informations concernant la mairie, le village, le tourisme etc.. ainsi que les comptes rendus de conseil et toutes les exemplaires des gazettes déjà réalisées. Un plan des rues (identique à celui en votre possession) est également disponible. Vous n'aurez donc plus de difficulté à être localiser!

N'hésitez pas à visiter ce site et nous donner vos commentaires!

Les petites infos

Vendredi 16 janvier  
Présentation des vœux  
à 19h00 au chalet  
de fromagerie.

BELLELDoux (Ain) — Station estivale - Hôtel Jacquenod



Nous sommes aujourd'hui tous dans l'aire du numérique et Internet nous réserve parfois quelques surprises comme le montre cette photo de notre village: elle a été téléchargée sur le site des archives numérisées du département: [www.archives-numerisees.ain.fr](http://www.archives-numerisees.ain.fr)  
Allez le consulter et vous trouverez des choses étonnantes concernant Belleydoux.

Lettre d'information rédigée, mise en page et imprimée par la commission de votre conseil municipal. Elle vous rappelle d'ailleurs que vous êtes toutes et tous invités le Vendredi 16 janvier 2015 à 19h00 à la salle de l'ancien chalet de fromagerie pour la présentation des vœux.

## Quoi de neuf ?

2014 a vu le renouvellement de l'équipe municipale. Nous tenons à remercier les anciens élus pour le travail accompli durant leur mandat. Le nouveau conseil, qui s'est présenté à la population le 23 mai, a repris le flambeau et s'est mis au travail ...

### 2014 nous a permis de concrétiser plusieurs projets:

- Les pavillons SEMCODA sont en cours d'achèvement. La livraison est prévue au printemps 2015.
- Vous avez pu constater l'installation des panneaux de rues. Afin de mieux les connaître, un plan A3 du village est en supplément dans cette gazette. Un plan général composé de 3 panneaux a aussi été installé à côté de l'atelier communal.
- La couverture du mur de l'ancien cimetière a été refaite. De plus amples travaux seront programmés ultérieurement.
- Le conseil a décidé de remplacer l'ancien véhicule communal devenu trop usagé. Le nouveau véhicule, acheté d'occasion au conseil général permettra de préserver le tracteur pour des petits travaux.
- Le site internet de la commune est maintenant en service et accessible à l'adresse: [www.belleydoux.fr](http://www.belleydoux.fr)
- Le pied de sirène a été installé dans les garages communaux. Désormais les pompiers sont équipés d'un bip qui leur permet d'être contacté rapidement.
- Le conseil a décidé de mettre en place un nouveau règlement d'affouage. Nous demandons à chacun de bien le respecter afin que chaque habitant puisse bénéficier de cet avantage à long terme.
- L'interdiction de circulation au poids lourds de plus de 19 tonnes (sauf déserte locale) est maintenant validée. Le conseil général doit installer les panneaux prochainement.

## Les projets

- La mise en vente d'une parcelle communale viabilisée de 750m2 située à côté des pavillons SEMCODA.
- Le conseil souhaite mettre en place un composte communale et aménager le site de l'ancienne décharge.
- La commission Vie du village sera mise en place et ouverte aux habitants.

## Informations pratiques

Pompiers: 18 ou 112  
SAMU: 15  
Mairie: 04.74.76.49.32  
Préfecture de l'Ain: 04.74.32.30.00

Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain: 0820.25.01.10  
Site internet: [www.ain.caf.fr](http://www.ain.caf.fr)  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie: 04.74.73.26.99  
Site internet: [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

24H / 24  
7J / 7

## Les actions de la CCHB

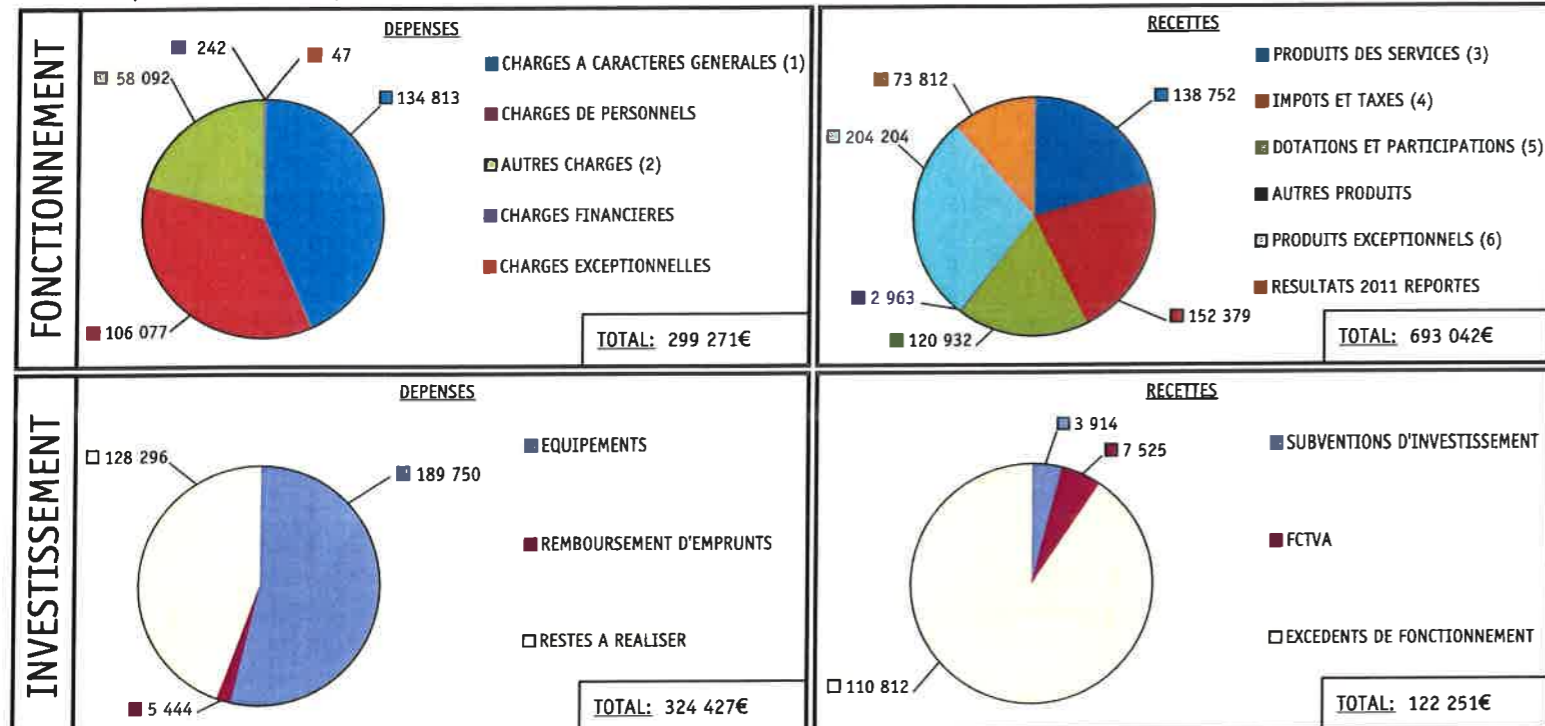
# HAUT BUGEY

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Etude de la Semine: la première phase a été réalisée avec la matérialisation du sentier et la création de 2 parkings. La deuxième tranche devrait démarrée en 2015
- La signalétique du village: les grands panneaux avec le plan de la commune ont été implantés à proximité de l'ancienne fromagerie.
- La signalétique du domaine skiable: un nouveau plan est en place au départ des pistes.

## Les comptes administratifs

Comme chaque année, nous vous présentons sous forme de graphique les comptes administratifs 2013 de la commune.



- (1) les charges à caractères générales: entretien de bâtiments, voies et réseaux, (3) Ventes de bois et redevances ordures ménagères. bois et forêts, matériel roulant : 41 686 €, combustibles, carburants, énergie:(4) Contributions directes et taxes sur pylônes électriques (31 140€). 20 794 €, frais de gardiennage et taxes foncières : 26 127 € (5) Dotations Etat, Région et Département, Taxe Professionnelle et droit de mutation. (2) Les autres charges: indemnités des élus, diverses cotisations (PNR, SMDT, etc.), mutation. Subvention fonctionnement budget eau et assainissement: 31 017 € (6) Ventes de terrains et bâtiment (200 769€).

## Le ski à Belleydoux

Les activités nordiques à Belleydoux, entre mythe, rêve et réalité.

Par obligation, les élus en charge de l'exploitation d'un domaine nordique doivent être ancrés dans le réalisme. Ceux qui pensent s'en affranchir, seront tôt ou tard rattrapés par leur bilan comptable. Pourtant, il est une autre réalité liée intimement aux activités nordiques : Le rêve. Et, au-delà du rêve, la passion et une bonne dose d'irrationnel. Nous voilà donc coincé entre le marteau de nos finances et l'enclume de nos rêves. En plus, nous vivons une période climatique repoussant "l'or blanc" toujours plus haut. Pas de quoi être optimiste...

Oui mais voilà, quoi qu'en disent les critiques systématiques, le bilan comptable du domaine nordique de Belleydoux est plus que positif, avec environ 12500€ par an dégagés par le maintien de l'activité, ( voir tableau ci-contre ). Belleydoux a su adapter son offre en privilégiant le qualitatif au quantitatif ; en réduisant les kilomètres damés pour des skieurs moins nombreux mais de plus en plus exigeants. ( Rappelons cependant, que notre dameuse, en fêtant son 30ème anniversaire, nous empêchera toujours de rivaliser avec la qualité de travail fournie par les fraises modernes de Giron ou de La Pesse. )

Dans le même temps, grâce au financement de la CCO, nous avons pu acquérir, en 2011, un scooter des neiges, permettant de tracer un fond de piste en début de saison, d'ouvrir de nouveaux tracés multi-activités nordiques ( Raquettes, marche, ski de rando...) et d'assurer les secours. Les bénévoles élagueurs, et autres vendeurs de redevances, ont aussi ajouté leur pierre à l'édifice.

N'oublions pas Katia, notre institutrice, accessoirement monitrice de ski diplômée, qui, en évitant les contraintes du transport, peut éveiller nos enfants aux plaisirs de la glisse facilement et à moindre coût. Le retour à l'école en ski restera gravé dans les mémoires de tous...Un privilège rare ...

Le site est donc bien vivant et se porte plutôt bien.

Continuons cette gestion pragmatique et prudente.

Bon hiver ! Bon ski !

### BUDGET ANNUEL DU DOMAINE SKIABLE

	Dépenses	Recettes	Solde
Ventes de redevances		3500€	
Dotations tourisme hivers		12300€	
Frais de damage (mécanique + damage)	3000€		
Frais divers	300€		
<b>TOTAL</b>	<b>3300€</b>	<b>15800€</b>	<b>12500€</b>



## L'école

Sur les bancs de l'école...

Depuis 2003, l'école compte deux classes et accueille les élèves de la maternelle (dès 3 ans), jusqu'au CM2. Cela fait maintenant plusieurs années que la question des effectifs est soulevée avant chaque rentrée : combien d'élèves seront inscrits ? Seront-ils en nombre suffisant pour assurer l'existence de nos deux classes ? Sur la corde raide depuis quelques temps, les effectifs seront trop bas à la rentrée 2015 pour le maintien des deux classes si l'on en croit les premiers échos (rappel : il faudrait 26 élèves). Les pavillons de la Semcoda seront certes livrés et habités, mais cela sera trop juste pour cette échéance. Face à ce constat, élus et habitants doivent s'engager dans une réflexion sur la pérennité de l'école de Belleydoux.

La réflexion sur ce point peut s'orienter vers plusieurs solutions.

La première serait d'attendre la rentrée 2016 et espérer de nouveaux arrivants et enfants à l'école. Avec un nombre suffisant d'élèves, peut-être pourrions-nous obtenir nos deux classes. C'est sans compter sur les aléas de la vie (déménagements, mutations, préférences personnelles) qui impactent d'autant plus une école de la taille de la notre, et sur le besoin de l'académie d'avoir des données concrètes et certaines au moment où les effectifs sont évalués.

La deuxième serait de réfléchir à un rapprochement entre les écoles d'Échallon et de Belleydoux. Dans le langage de l'Éducation Nationale, un RPI (Rapprochement Pédagogique Intercommunal) consiste en un accord entre deux communes concernant la gestion d'une école partagée entre les deux. Un contrat est discuté puis signé par les deux communes, il définit le cadre du RPI. Il existe deux types de rapprochement: soit les élèves sont regroupés soit par niveau scolaire sur plusieurs sites (RPI dispersé), soit tous niveaux sur un même site (RPI concentré). La première version permet de continuer à utiliser les locaux scolaires de chaque commune.

À travers la question des effectifs, c'est l'avenir de l'école même qui se pose, et au-delà, celui du village. La réflexion va donc s'engager avec tous les acteurs concernés.



## Infos diverses

Au bord des routes :

La mairie remercie vivement les volontaires qui se sont rassemblés en juin afin de nettoyer les bas-côtés des routes. Nous remercions les habitants soucieux de la qualité de leur environnement qui nous signalent les déchets jetés aux bords des routes par quelques individus à l'éducation douteuse, et nous remercions également toutes ces personnes venues donner de leur temps et de leur énergie pour améliorer notre cadre de vie.

Nous envisageons de reconduire cette action en 2015, probablement fin avril ou début mai.

Pour information, le rejet d'ordures sur la voie publique est passible d'une amende de 150€ (service-public.fr, Code pénal : article R632-1).

Les chemins

Le travail commencé les années précédentes s'est poursuivi cette année.

Cet été, un groupe de vaillants volontaires ont entrepris de nettoyer les itinéraires balisés (randonnées, ski et raquettes) ou fréquentés. Ces villageois motivés ont dégagés et nettoyés les sentiers puis repeint les balises effacées. Un grand merci à eux pour leurs efforts qui contribuent à la mise en valeur des atouts de la commune. Les sportifs et promeneurs apprécient !

Pour l'année 2015, nous essaierons de pérenniser le travail effectué et de l'étendre à d'autres chemins. La reprise se fera probablement courant mai 2015.

Encombrants:

Dès 2015, suite à la prise en charge de la compétence "ordure" de la CCHB, la mise à disposition des bennes des encombrants sera supprimée. En contre partie, une déchetterie mobile viendra effectuer la collecte. Les dates et lieux vous seront communiqué sur le site internet, vraisemblablement au printemps.

Ventes de sacs poubelles:

La vente de sacs poubelle aura lieu le Vendredi 16 janvier 2014 de 18h00 à 19h00 dans l'entrée du chalet de fromagerie (Montelet). Contrairement aux autres années, il faudra payer directement les sacs (en espèces ou par chèque à l'ordre du trésor public). Le prix est de 5.40€ pour un rouleau de 25 sacs.

## L'état civil

NAISSANCES:

- Lyam MATHIEU né le 9 mai 2014,
- Evan MATHIEU né le 27 octobre 2014
- Daphné & Oskar PERRIER nés le 16 décembre 2014

MARIAGE:

- Priscilla LEVENEUR & Nicolas MATHIEU le 1er mars 2014
- Audrey MATHIEU & Benoit VUILLERMOZ le 26 avril 2014
- Monique ORBETTE & Joseph LORA-RONCO le 24 mai 2014
- Jean Luc GUICHON le 21 avril 2014
- Annie FORESTIER le 21 septembre 2014
- Gilberte HUMBERT le 29 octobre 2014

DECES:

## Incivilités

Le conseil regrette de constater plusieurs actes d'incivilités au sein de notre commune :

- Les locaux de la colonie ont été dégradés à plusieurs reprises
- La porte de la cabane au départ des pistes a été fracturée deux fois cette année.
- Certaines personnes continuent de déverser des matériaux autre qu'inertes dans la décharge. Nous demandons à chacun de respecter les conditions d'utilisation de cette décharge et d'être vigilants. En cas de contrôle, une dépollution du site pèserait bien lourd sur le budget de la commune, et cela au détriment de tous.

## Appel à la population

**La commune lance un appel à la population pour plusieurs points:**

• **Les pompiers:**

Afin de renouveler et d'étoffer le corps de sapeurs pompiers volontaires, de nouveaux membres seraient les bienvenus. Les personnes souhaitant intégrer l'escadron peuvent contacter la mairie ou le chef de corps Cédric Roussillon.

• **Le porte drapeau:**

La mairie recherche toujours son porte drapeau représentant la commune pour toutes les célébrations sur notre village ou à l'extérieur. Si vous êtes motivés, disponible et désireux d'être présent à toutes les commémorations, il suffit de prendre contact avec la mairie afin de connaître les modalités.

• **La vente de badge du domaine skiable:**

Comme vous avez pu le constater dans l'article "le ski à Belleydoux", le domaine skiable reste fonctionnel et n'est pas déficitaire. Dans le but de continuer dans cette voie, la commune cherche des bénévoles afin d'effectuer la vente des redevances au départ des pistes. Pour plus de renseignements, merci contacter la maire.



Horaire de la mairie:

<i>Jour d'ouverture:</i>	<i>Matin</i>	<i>Après midi</i>
LUNDI	9h30 à 11h30	15h30 à 18h00.
MARDI	10h30 à 11h30	15h30 à 19h00.
JEUDI	9h30 à 11h30	15h30 à 18h00.
VENDREDI	9h30 à 11h30	15h30 à 18h00.

Téléphone: 04.74.76.49.32

Calendrier des fêtes:

<u>QUAND</u>	<u>QUOI</u>	<u>QUI</u>
- 16 Janvier de 18h à 19h	Vente de sacs poubelles	Commune
- 16 Janvier à 19h	Voeux du maire	Commune
- 28 Février	Marche nocturne "la Verte"	Sou des écoles
- 5 Avril	Recherche des oeufs de Pâques	Sou des écoles
- 26 Avril	Voyage des pompiers	Amicale des pompiers
- 13/14 Juin	<i>Fête du village:</i>	
	Repas & Bal du Samedi + Repas & animation musicale du Dimanche	Foyer des jeunes
	Vente de pains, galettes & pizzas	Sou des écoles
- 13 Juillet	Repas, Feu d'artifice & Bal	Amicale des pompiers Commune
- 26 Septembre	Soirée moules frites	Amicale des pompiers
- 19 Décembre	Fête de Noël	Sou des écoles
- A définir	Voyage du foyer	Foyer des jeunes
- A définir	Prapounette 4	Team 2 GT

**Remerciements**

- Le sou des écoles tient à remercier le donateur anonyme qui a offert les décorations utilisées pour l'arbre de Noël des enfants.
- Le conseil municipal remercie toutes les personnes du village qui donnent du matériel ou aident la commune tout au long de l'année.

**I. INSCRIPTION AU RÔLE D'AFFOUAGE :**

- Article 1: Les inscriptions sont reçues en mairie chaque année, la période d'inscription est annoncée par voie de presse et affichée aux tableaux officiels.
- Article 2: Seules pourront être inscrites au rôle d'affouage les personnes ayant leur domicile fixe et réel dans la commune depuis le 1er janvier de l'année en cours et qui résident l'hiver (d'octobre à mars) de façon permanente sur la commune.

**II. ATTRIBUTION DE L'AFFOUAGE :**

- Article 3: Les lots seront attribués (Art.L145.2 du Code Forestier) : par feu / foyer.
- Article 4: Les personnes ayant 70 ans ou plus dans l'année en cours peuvent opter pour:
- soit un lot à exploiter dans la forêt (payant).
  - soit la livraison à domicile de 4 stères de bois (payant).
- Les femmes seules (avec ou sans enfants) et les personnes invalides peuvent opter pour:
- soit un lot à exploiter dans la forêt (payant).
  - soit la livraison à domicile de 4 stères de bois (payant).
- Les personnes qui ont plus de 80 ans vivant seules peuvent bénéficier d'un stère de bois gratuit  
Les personnes ne rentrant pas dans les trois catégories précédentes peuvent bénéficier d'un lot à exploiter dans la forêt (payant).

**III. PAIEMENT DE LA TAXE D'AFFOUAGE :**

- Article 5: L'affouage est réservé aux foyers qui se chauffent au bois (ordonnance N°2012-92 du 26 janvier 2012 Article I). Par conséquent, il est donc interdit de revendre ce bois.  
L'attribution d'un lot donne lieu au paiement d'une taxe d'affouage déterminée chaque année par le conseil municipal. Le règlement se fera par appel du Trésorier Principal.

**IV. ASSIETTE – DESTINATION ET MARTELAGE DES COUPES :**

- Article 6: Le martelage de la coupe est effectué par l'Office National des Forêts en temps et lieu en accord avec le plan de gestion de la forêt. Tout affouagiste est tenu de respecter la réglementation en vigueur pour l'exploitation de leur parcelle de bois.

**V. LOTISSEMENT :**

- Article 7: L'implantation des lots sur le terrain est effectuée par les trois responsables désignés par le conseil municipal (les garants) qui donneront toutes indications sur le lieu des lots et procéderont au tirage au sort des lots.

**VI . DÉLAI D'EXPLOITATION :**

- Article 8: Sous réserve d'indications contraires dûment précisées sur le permis d'exploiter, tout affouagiste est tenu d'achever l'exploitation totale de son lot dans les délais prévus sur le règlement d'exploitation. A l'expiration de ce délai, et sauf cas de force majeure (apprécié par le Conseil Municipal):
- Les attributaires d'un lot dont l'exploitation n'est pas commencée seront exclus du rôle d'affouage pour l'exercice suivant et leur lot leur sera retiré.
  - Les attributaires d'un lot dont l'exploitation n'est pas achevée seront exclus du rôle d'affouage pour l'exercice suivant.

**VII. CONDITIONS D'EXPLOITATION :**

- Article 9: Elles sont définies chaque année au moment de l'attribution de l'affouage par le responsable de l'O.N.F

Fait à Belleydoux le 22 novembre 2014  
Le Maire

# Plan des rues



- Aménagements Sportifs**
- 1 Aire de jeux pour enfants
  - 2 Les Archers des Hautes Combes
  - 3 Sentier de randonnée pédestre - départ
  - 4 Site d'escalade La Combe d'Orvaz
  - 5 Site nordique Belleverdoux - départ
  - 6 Tennis
- Commerces - Artisans**
- 1 AJS - Ain Jura Services - Service à la personne
  - 2 Atelier de Nadège (L') - Cadeau souvenir
  - 3
  - 4 Chapelut Menuiserie
  - 5 Combustion Services - Maintenance chauffage
  - 6 Fouillet (La) - Impression multisupports
  - 7 Fromages fermiers
  - 8 Ourserie de l'Ain (L')
  - 9 Sani-Clim - Plomberie, chauffage, zinguerie
  - 10 L'Archerie
- Hébergements Locatifs**
- 1 Gîte l'Archerie d'Orvaz
  - 2 Gîte La Couette
  - 3 Gîte à la Ferme
  - 4 Gîte Les Sapins

- |                             |                     |
|-----------------------------|---------------------|
| Aire de service camping-car | Point de vue        |
| Eglise                      | Point information   |
| Mairie - Ecole              | Site naturel        |
| Parking                     | Téléphone public    |
| Patrimoine                  | Toilettes publiques |

**Aire de service camping-car : Mode d'emploi**  
 Les jetons sont en vente (2€ pour 20 min) soit sur votre droite la maison aux volets verts soit à la 2<sup>ème</sup> maison à votre gauche en descendant après le garage des pompiers soit à la Mairie pendant ses horaires d'ouverture.

**How to use the mobile home site**  
 Tokens are available (2 € for 20 minutes) either on your right in the house with green shutters or on your left, the second house after the fireman garage or at the City Hall during its opening hours.

**Belleverdoux...**  
 A 15 km d'Oyonnax, Belleverdoux s'élève de 700 à 1270 m d'altitude dans le Parc naturel régional du Haut-Jura. De nombreux indices historiques témoignent de la position frontalière de la commune au XVIII<sup>ème</sup> siècle entre la Franche Comté bourguignonne et le Royaume de France (bornes des limites, ...). D'autres vestiges (la vierge, symbole de son ancien château fort) et des légendes (saut à l'âne ou Dame blanche) marquant encore ce territoire montagnard. C'est au XIX<sup>ème</sup> siècle avec l'industrie du bois et du lapidaire et la construction de sa fromagerie, inaugurée en 1908, que Belleverdoux connaît sa plus forte expansion avec 630 habitants. Aujourd'hui, le village compte 326 habitants.